



Ministère de l'Enseignement Supérieur et
de la Recherche Scientifique

Centre Universitaire d'Ain Témouchent -
Belhadj Bouchaib

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire



وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

المركز الجامعي بعين تموشنت

بلحاج بوشعيب

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL
SCIENTIFIQUE DU CENTRE UNIVERSITAIRE BELHADJ
BOUCHAIB D'AIN TEMOUCHENT

N° DE LA SESSION	DATE	SESSION
01	07/07/2020	ORDINAIRE



Référence aux textes réglementaires :

1. Décret exécutif n°05-299 du 11 RAJAB 1426 correspondant au 16 août 2005 fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement du centre universitaire (Articles 18 au 21).
2. Arrêté du 26 juin 2006 fixant les modalités de fonctionnement du conseil scientifique du centre universitaire.
3. L'arrêté n°338 en date du 09 Juin 2020 modifiant l'arrêté n°308 du 04 Avril 2018 portant la liste nominative des membres du conseil scientifique du CENTRE UNIVERSITAIRE BELHADJ BOUCHAIB D'AIN TEMOUCHENT.
4. Instruction du secrétaire général n°1500 du 25 décembre 2019.

I. Etaient présents ¹:



عين تموشنت : 07 جويلية 2020

ورقة الحضور

الرقم	الاسم و اللقب	الوظيفة / المنصفة	الإمضاء
01	زيادي محمد افقار	مدررا للمركز الجامعي	
02	عبدالكلام منقورة	م.م. م. الأبحاث واللقاء	
03	حماد بن يوسف	م.م. م. التثمينية و التثمين	
04	حنان بن مومن	مسؤول الميثاق / مدير التثمين	
05	ديفاري دريس	م.م. التكنولوجيا	
06	بلعسن سيلور	قسم ع. ط. والتمام	
07	نبيل سعاد بورانسنة	م.م. التكنولوجيا	
08	يوجاني عبد الحكيم	م. قسم الحقوق (ال)	
09	بوشعاب بن حبيب	قسم اللغة والأدب العربي	
10	توريت بالعام	قسم الحقوق	
11	محمد رمضان	رئيس المجلس التثميني للدراسات والبحوث	
12	كوديدي سفيان	ممثل أساتذة معهد العلوم التطبيقية	
13	بن عامر عبد الکریم	رئيس المجلس التثميني للدراسات والبحوث	
14	زياني سيارام	م.م. العلوم الاقتصادية	
15	بالمر الزاوي	م.م. العلوم	
16	سنان السلام بولسيف	م.م. العلوم	
17	نايت ابراهيم بوسعد	م.م. م. بايودنتية و.م. التثمينية والعلاقات الخارجية	

II. Etaient absents :

N°	Nom et prénom	Qualité
1	AMARA MOHAMED	EX-DAP
2	OUHAD WAHID	EX-PRESIDENT CSI. TECHNOLOGIE
3	AMARA KHALED	REPRESENTANT DES ENSEIGNANTS I.S
4	BENGEDYEB MOHAMED	ENSEIGNANT UNIVERSITE DJILLALI LIABES SBA
5	BENSAID MOHAMED	ENSEIGNANT UNIVERSITE AHMED BENBELLA ORAN1
6	ZAIMI NADIA	RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHEQUE CENTRALE
7	BOUSALEM SMAIN	EX-PRESIDENT CSI.SCIENCES

¹ Conformément à l'arrêté n°338 en date du 09 Juin 2020 modifiant l'arrêté n°308 du 04 Avril 2018 portant la liste nominative des membres du conseil scientifique du Centre Universitaire Belhadj BOUCHAIB d'Ain TEMOUCHENT.



III. Ordre du jour :

1. Bilan de la Post-graduation 2019/2020 ;
2. Habilitation des offres de formation doctorale (soumissions 2020/2021) ;
3. Proposition des responsables pédagogiques ;
4. Dossiers de soutenance de Doctorat ;
5. Titularisation des enseignants stagiaires ;
6. Divers. (Changement de Directeur de thèse de Doctorat, de Co-Directeur et reformulation d'intitulé de thèse, Validation des intitulés de filières habilitées des offres de formation doctorale « 2014/2015, 2015/2016, 2019/2020 », Conditions de recevabilité et dossier de soutenance de Doctorat et d'habilitation universitaire).



Le mardi deux mille vingt, le Mardi Sept du mois de Juillet à neuf heures, s'est tenue une réunion du conseil scientifique du Centre Universitaire Belhadj BOUCHAIB D'Aïn TEMOUCHENT dans sa session ordinaire, sous la présidence du Professeur ZIADI Abdelkader, Directeur du Centre.

Avant d'entamer les points inscrits à l'ordre du jour, le Président du Conseil scientifique du centre a souhaité la bienvenue aux membres après vérification du quorum de cette instance scientifique qui était atteint à raison de (17/24).

1. Bilan de la Post-graduation 2019/2020 :

Monsieur le Président a donné la parole au Directeur adjoint chargé de la post-graduation, de la recherche scientifique et des relations extérieures qui a présenté le bilan de la Post-graduation 2019/2020 arrêté au 30/06/2020.

a. Soutenance de Doctorat :

Nous avons enregistré un total de 07 soutenances de Doctorat, dont la répartition par filière est donnée dans le tableau suivant :

N°	Filière	Nombre de soutenance
1	Génie mécanique	1
2	Génie civil	2
3	Génie Electrique	1
4	Etudes littéraires	3
TOTAL		7



b. Situation des dossiers d'habilitation universitaire arrêtée au 30/06/2020 :

Conformément à l'arrêté 170 du 20 février 2018 fixant les modalités de mise en œuvre des dispositions relatives à l'habilitation universitaire, douze (12) soutenances d'habilitation universitaire ont eu lieu durant l'année universitaire 2019/2020, dont la moitié a été assurée par le CUBBAT dans les filières d'habilitation « Génie mécanique », « Génie civil » et « Etudes littéraires », alors que, le restant des habilitations des filières Sciences économiques, sciences biologiques, hydrologie et droit ont été assurées en externe. Les dossiers de candidature à l'habilitation universitaire sont exposés dans le tableau suivant :

N°	Filière	Type d'Habilitation	Nombre
1	Génie Mécanique	Interne	3
2	Génie civil		2
3	Etudes littéraires		1
4	Sciences Economiques	Externe	2
5	Sciences Biologiques		2
6	Hydraulique		1
7	Droit		1
TOTAL			12

c. Inscription en Doctorat au titre de 2019/2020 par domaine :

Le détail des inscrits en doctorat en première année par domaine à titre de l'année universitaire 2019/2020, ainsi que l'état récapitulatif des effectifs en formation doctorale par domaine sont représentés dans le tableau suivant :



Domaines	Inscrits en doctorat	
	Total	Dont inscrits en 1ère année
DSP	6	6
LLA	15	9
LLE	9	9
SEGC	20	20
SHS	6	6
SM	12	9
SNV	6	6
ST	26	12
TOTAL	100	77

d. Situation des Doctorants par niveaux arrêtée au 30/06/2020 :

Dans le tableau ci-dessous sont représentés les nombres d'inscrits en Doctorat par niveaux durant l'année universitaire 2019/2020. On peut relever que 31% des doctorants inscrits ouvrent droit à la soutenance avec un minimum de quatre inscriptions continues conformément à durée légale des dispositions de l'arrêté n°547 du 02/06/2016 fixant les modalités d'organisation de la formation de troisième cycle et les conditions de préparation et de soutenance de la thèse de Doctorat, tandis que huit Doctorants sur un total de 177 sont en hors délais avec un taux de 05% ce qui représente un taux assez acceptable.

N°	Année d'inscription	Nombre de Doctorant
1	1 ^{ère} année	77
2	2 ^{ème} année	24
3	3 ^{ème} année	21
4	4 ^{ème} année	35
5	5 ^{ème} année	12
6	6 ^{ème} année	08
TOTAL		177



Tableau des Doctorants retardataires par filière :

Institut	Filière	Spécialité	Total	
2014-2015	Hydraulique Nombre de postes (4)	Science de l'environnement	1	
		Science de l'eau	1	
	Technologie	Génie Mécanique	Matériaux	2
		Nombre de postes (6)	Energétique	1
			Génie Civil	Structures
	Lettre	Langue Française Nombre de postes (6)	Science du langage	2

Liste des Doctorants proposés à l'exclusion :

Institut	Nom Prénom	Filière	1 ^{ère} Année d'inscription
Technologie	SADAOUI Yacine	Génie Mécanique	2017/2018
	LARBAOUi Omar	Génie Electrique	2016/2017
	ADJAOUD Mohamed SEGHIR Amine	Hydraulique	2015/2016
	TIRES Oussama	Hydraulique	2014/2015
	TABOURI Abderrezak	Hydraulique	2015/2016
	SEBAI Belkacem	Génie Civil	2014/2015
	LAIB Salah Eddine	Génie Civil	2014/2015
	ADDOU Elantria	Génie Civil	2014/2015
	ELHACOUMO Yamani	Génie Mécanique	2014/2015
	DEKKICHE Abdellah	Génie Mécanique	2015/2016
Lettre	BELHACHEMI Fatima	Langue Française	2014/2015



2. Habilitation des offres de formation doctorale (soumissions 2020/2021) :

La soumission des offres de formation doctorale au titre de l'année universitaire 2020/2021 par institut est représentée par institut dans les tableaux ci-dessous.

a. Institut des Sciences :

N°	Filière	Spécialité	Nombre de postes	Type	Responsable CFD
01	Physique	<ul style="list-style-type: none"> Physique des matériaux Physique de la matière condensée Physique computationnelle 	09	R1	BENSAID Djilali
02	Chimie	<ul style="list-style-type: none"> Chimie macromoléculaire Chimie des matériaux Chimie organique 	09	R1	BELARBI Lahcen
03	Sciences biologiques	<ul style="list-style-type: none"> Microbiologie Biochimie 	06	R1	ZIANE Mohamed
04	SNV (Environnement et eau)			H	MAZOUR Mohamed

Après exposé, et conformément aux dispositions de l'arrêté n°547 du 02/06/2016 et à la note méthodologique n°51 du 21/06/2020, en tenant compte de la capacité d'encadrement et des masters dispensés dans la filière, le CSC donne un avis favorable quant à la soumission de la formation doctorale de type R1 en filières de Physique et de Chimie, un avis favorable sous réserve de remplacer le responsable de CFD et d'ajouter une troisième spécialité à la filière de sciences biologiques de type R1, et finalement le CSC donne un avis défavorable pour la filière inexistante proposée en SNV «Environnement et eau ».

b. Institut des sciences économiques, commerciales et sciences de gestion :

N°	Filière	Spécialité	Nombre de postes	Type	Responsable CFD
01	Sciences de gestion	<ul style="list-style-type: none"> Management Gestion des ressources humaines Management financier 	09	H	KOUIDID Sofiane
02	Sciences économiques	<ul style="list-style-type: none"> اقتصاد نقدي وبنكي تحليل اقتصادي واستشراف Gestion et économie des entreprises 	09	R1	ZEDDOUN Djamel
03	Sciences financières et comptabilité	<ul style="list-style-type: none"> Finance de l'entreprise Finance et assurances Comptabilité et fiscalité approfondie Finance des banques et des assurances 	12	R1	BOUZIANE ERRAHMANI Hadjar
04	Droit	<ul style="list-style-type: none"> Droit des affaires قانون عام 	08	R1	TROUZINE Belkacem



Après exposé, et conformément aux dispositions de l'arrêté n°547 du 02/06/2016 et à la note méthodologique n°51 du 21/06/2020, en tenant compte de la capacité d'encadrement et des masters dispensés dans la filière, le CSC donne un avis favorable quant à la soumission de la formation doctorale en filières de sciences de gestion de type H et de type R1 en sciences économiques, un avis favorable sous réserve d'éliminer la spécialité finance et assurance de la filière sciences financière et comptabilité de type R1 faute de l'absence de master dispensé dans la spécialité proposée au sein de l'établissement, et finalement le CSC donne un avis favorable à la filière de droit de type R1 sous réserve d'ajouter une troisième spécialité conformément à la réglementation en vigueur.

c. Institut de technologie :

N°	Filière	Spécialité	Nombre de postes	Type	Responsable CFD
01	Electrotechnique	<ul style="list-style-type: none"> Réseaux électriques Commandes électriques 	06	R1	FLITTI Mohamed
02	G. Mécanique	<ul style="list-style-type: none"> Energétique Mécanique Construction mécanique 	09	H	BELHEMIANI Mohamed
03	travaux publics	<ul style="list-style-type: none"> Voies et ouvrages d'art 	00	G	AMARA Khaled
04	G. Civil	<ul style="list-style-type: none"> Géotechnique Durabilité des matériaux de construction Structures Réseaux de télécommunications 	09	H	HOUMADI Youcef
05	Télécommunication	<ul style="list-style-type: none"> Systèmes de télécommunications 	06 03	H	SLIMANE Zohra
06	Electromécanique	<ul style="list-style-type: none"> // 	//	H	AISSOU Massinissa

Après exposé, et conformément aux dispositions de l'arrêté n°547 du 02/06/2016 et à la note méthodologique n°51 du 21/06/2020, en tenant compte de la capacité d'encadrement et des masters dispensés dans la filière, le CSC donne un avis favorable quant à la soumission de la formation doctorale de type R1 dans la filière Electrotechnique sous réserve d'ajouter une troisième spécialité, un avis favorable est accordé à la filière Génie Mécanique, le CSC accepte le Gel de la formation doctorale en filière travaux publics faute de capacités d'encadrement, un avis



favorable est accordé par le CSC à la filière Génie civil de type H, et finalement le CSC émet un avis favorable sous réserve d'ajouter une troisième spécialité à la filière Télécommunication de type H et d'ajouter deux spécialités à la filière Electromécanique de type H conformément à la réglementation en vigueur.

d. Institut des langues et des lettres :

N°	Filière	Spécialité	Nombre de postes	Type	Responsable CFD
01	Etudes linguistiques	<ul style="list-style-type: none"> Linguistique générale Linguistique appliquée لسانيات النص وتحليل الخطاب 	09	R1	MOSTEFAOUI Djalal
02	Langue française	<ul style="list-style-type: none"> Sciences du langage Littérature : littératures contemporaines Didactique du FLE 	09	R1	BOUTERFAS Belabbes
03	Sciences sociales - psychologie	<ul style="list-style-type: none"> Psychologie clinique Psychologie scolaire 	//	R1	KERROUM Mouffok
04	Etudes littéraires	<ul style="list-style-type: none"> أدب جزائري أدب حديث و معاصر 	06	H	BENLEBED Rafika

Après exposé, et conformément aux dispositions de l'arrêté n°547 du 02/06/2016 et à la note méthodologique n°51 du 21/06/2020, en tenant compte de la capacité d'encadrement et des masters dispensés dans la filière, le CSC donne un avis favorable quant à la soumission de la formation doctorale de type R1 dans les filières d'Etudes linguistiques en Langue française, un avis favorable sous réserve d'ajouter une spécialité et d'inclure l'ensemble des enseignants de rang magistral dont le profil de compétence répond à la même filière, et finalement le CSC donne un avis favorable à la filière Etudes littéraires de type H sous réserve d'ajouter une troisième spécialité conformément à la réglementation en vigueur.

3. Proposition des responsables pédagogiques :

Afin de veiller sur la régularité et la conformité des propositions de nomination de responsables pédagogique émanant des Directeurs d'instituts des Lettres et des Langues, des Sciences économiques, commerciales et sciences de gestion et l'institut des sciences, conformément aux dispositions de Décret exécutif n ° 08-130 du 3 mai 2008 portant statut particulier de l'enseignant chercheur (Art 63 ; 65),



le CSC décide de surseoir les propositions de nomination des responsables pédagogiques des instituts des Lettres et des Langues, de l'institut des Sciences économiques, commerciales et sciences de gestion, et celui des sciences durant les sessions de conseils scientifiques des instituts respectifs.

4. Dossiers de soutenance de Doctorat :

a. Institut de Technologie :

Les dossiers de soutenance de Doctorat soumis par l'institut de technologie sont désignés dans le tableau suivant :

N°	Doctorant	Encadreur	Filière	Spécialité
01	REMLAOUI Ahmed	Pr NHARI Driss	Génie Mécanique	Energétique
02	BOUDANI Mustapha RABIE	Pr MAZOUR Mohamed	Hydraulique	Sciences de l'eau

Après examen de dossier de soutenance de thèses de Doctorat de **REMLAOUI Ahmed** (Département Génie Mécanique) de spécialité Energétiques, ayant pour thème « *Etude et optimisation d'une installation thermo-solaire pour le dessalement d'eau de mer* », conformément aux dispositions de l'arrêté n°547 du 02/06/2016 et suite au Procès-Verbal du comité de la formation doctorale « Mécanique énergétique et matériaux » du 02 Juillet 2020, le CSC donne un avis favorable à la demande de soutenance de cette thèse devant le jury :

Nom et prénom	Grade	Université	Qualité
OUHAD WAHID	Professeur	CUBBAT	Président
NEHARI DRISS	Professeur	CUBBAT	Rapporteur
SAIM RACHID	Professeur	UNIVERSITÉ ABOUBAKR BELKAID- TLEMCEM	Examineur
LAOUDJ SAMIR	MCA	UNIV DJILLALI LIABES - SBA	Examineur
BAKI TOUHAMI	MCA	USTO	Examineur
BENZENINE HAMIDOU	MCA	CUBBAT	Examineur

Après examen de dossier de soutenance de thèses de Doctorat de **BOUDANI Mustapha RABIE** de la filière Hydraulique, spécialité Sciences de l'eau, ayant



pour thème « *Etude et recherche des moyens de prévision et de lutte contre les inondations en Algérie* », conformément aux dispositions de l'arrêté n°191 du 16/07/2012 et suite au Procès-Verbal du comité de la formation doctorale « Hydraulique », le CSC donne un avis favorable à la demande de soutenance de cette thèse devant le jury :

Nom et prénom	Grade	Université	Qualité
NEHARI DRISS	Professeur	CUBBAT	Président
MAZOUR MOHAMED	Professeur	CUBBAT	Rapporteur
CHERIF EL AMINE	Professeur	USTO Oran	Examineur
BELARBI LAHCENE	Professeur	CUBBAT	Examineur
AMMARI ABDELHADI	MCA	ENHS Blida	Examineur

b. Institut des Lettres et des Langues :

Les dossiers de soutenance de Doctorat soumis par l'institut des Lettres et des Langues sont désignés dans le tableau suivant :

N°	Doctorant	Encadreur	Filière	Spécialité
01	بن يمينة خودة	بصالح خديجة	دراسات لغوية	لسانيات عامة
02	بوشاقور عبد الرحيم	بوسغادي حبيب	دراسات لغوية	لسانيات عامة
03	بلحاج ربيعة	كبير الشيخ	دراسات أدبية	أدب عربي
04	بن قويدر جميلة	الزين فتيحة	دراسات أدبية	أدب عربي
05	بن شيحة أمال	حطري سميرة	دراسات أدبية	أدب عربي
06	ABDELMALEK Mustapha	BENBRAHIM Hamida	Langue Française	Sciences du langage

- Après examen de dossier de soutenance de thèse de Doctorat de **BENYAMINA KHOUDA** de la filière Etudes Linguistique, spécialité Linguistique générale, ayant pour thème :

" نحو الصورة قراءة لسانية دلالية في قصص الطفل الجزائري، أعمال محمد مفلح نموذجاً "



Conformément aux dispositions de l'arrêté n°547 du 02/06/2016 et suite au Procès-Verbal du comité de la formation doctorale « Etudes Linguistique », le CSC donne un avis favorable à la demande de soutenance de cette thèse devant le jury :

الاسم واللقب	الرتبة	مؤسسة الانتماء	الصفة
منقور عبد الجليل	أستاذ التعليم العالي	المركز الجامعي بلحاج بوشعيب عين تموشنت	رئيسا
بصالح خديجة	أستاذ التعليم العالي	المركز الجامعي بلحاج بوشعيب عين تموشنت	مقررا
عبد الله ثاني قدور	أستاذ التعليم العالي	جامعة أحمد بن بلة وهران 1	ممتحنا
بغداد عبد الرحمان	أستاذ التعليم العالي	المركز الجامعي مغنية تلمسان	ممتحنا
بلوافي حليلة	أستاذ محاضر أ	المركز الجامعي بلحاج بوشعيب عين تموشنت	ممتحنا
خثير عيسى	أستاذ محاضر أ	المركز الجامعي بلحاج بوشعيب عين تموشنت	ممتحنا

- Après examen de dossier de soutenance de thèse de Doctorat de **BOUCHAKOUR ABDERRAHIM** de la filière Etudes Linguistique, spécialité Linguistique générale, ayant pour thème :

" لسانيات الخطاب والأنساق الثقافية - رواية كاماراد للزيواني نموذجاً "

Conformément aux dispositions de l'arrêté n°547 du 02/06/2016 et suite au Procès-Verbal du comité de la formation doctorale « Etudes Linguistique », le CSC donne un avis favorable à la demande de soutenance de cette thèse devant le jury :

الاسم واللقب	الرتبة	مؤسسة الانتماء	الصفة
بلي عبد القادر	أستاذ التعليم العالي	المركز الجامعي بلحاج بوشعيب عين تموشنت	رئيسا
بوسغادي حبيب	أستاذ محاضر أ	المركز الجامعي بلحاج بوشعيب عين تموشنت	مقررا
خالدي هشام	أستاذ التعليم العالي	جامعة أبي بكر بلقايد تلمسان	ممتحنا
مصطفاوي جلال	أستاذ محاضر أ	المركز الجامعي بلحاج بوشعيب عين تموشنت	ممتحنا
مغني صنديد محمد نجيب	أستاذ محاضر أ	المركز الجامعي بلحاج بوشعيب عين تموشنت	ممتحنا
عربي أحمد	أستاذ محاضر أ	جامعة أحمد بن بلة وهران 1	ممتحنا



Après examen de dossier de soutenance de thèse de Doctorat de **BELHADJ Rabiha** de la filière Etudes Littéraires, spécialité Littérature Arabe, ayant pour thème

" النص والبنى الثقافية في أدب الرحلة عند الحسين الورثياني "

Conformément aux dispositions de l'arrêté n°547 du 02/06/2016 et suite au Procès-Verbal du comité de la formation doctorale « Etudes Littéraires », le CSC donne un avis favorable à la demande de soutenance de cette thèse devant le jury :

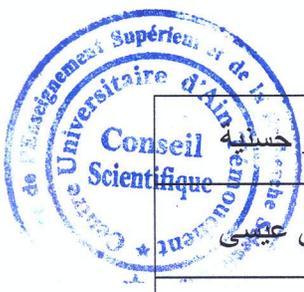
الاسم واللقب	الرتبة	مؤسسة الانتماء	الصفة
حطري سمية	أستاذة التعليم العالي	المركز الجامعي بلحاج بوشعيب عين تموشنت	رئيسا
كبير الشيخ	أستاذ محاضر أ	المركز الجامعي بلحاج بوشعيب عين تموشنت	مقررا
بويجرة محمد بشير	أستاذ التعليم العالي	جامعة أحمد بن بلة وهران 1	ممتحنا
بلي عبد القادر	أستاذ التعليم العالي	المركز الجامعي بلحاج بوشعيب عين تموشنت	ممتحنا
عزوز بن عمر	أستاذ التعليم العالي	جامعة أحمد بن بلة وهران 1	ممتحنا
مغني صناديد محمد نجيب	أستاذ محاضر أ	المركز الجامعي بلحاج بوشعيب عين تموشنت	ممتحنا

- Après examen de dossier de soutenance de thèse de Doctorat de **BENKOUIDER Djamila** de la filière Etudes Littéraires, spécialité Littérature Arabe, ayant pour thème :

" إشكالية الجنس الأدبي في كتاب فتح الاله ومنته لأبي راس الناصري "

Conformément aux dispositions de l'arrêté n°547 du 02/06/2016 et suite au Procès-Verbal du comité de la formation doctorale « Etudes Littéraires », le CSC donne un avis favorable à la demande de soutenance de cette thèse devant le jury :

الاسم واللقب	الرتبة	مؤسسة الانتماء	الصفة
بلي عبد القادر	أستاذ التعليم العالي	المركز الجامعي بلحاج بوشعيب عين تموشنت	رئيسا
الزين فتيحة	أستاذة محاضرة أ	المركز الجامعي بلحاج بوشعيب عين تموشنت	مقررا



عزاز حسني	أستاذة التعليم العالي	جامعة سيدي بلعباس	ممتحنا
بخيتي عيسى	أستاذ محاضر أ	المركز الجامعي بلحاج بوشعيب عين تموشنت	ممتحنا
جدي فاطمة الزهراء	أستاذة محاضرة أ	جامعة سيدي بلعباس	ممتحنا
بوقسمية سومية	أستاذة محاضرة أ	المركز الجامعي بلحاج بوشعيب عين تموشنت	ممتحنا

- Après examen de dossier de soutenance de thèse de Doctorat de **BENCHIHA Amel** de la filière Etudes Littéraire, spécialité Littérature Arabe, ayant pour thème :

النسق الثقافي في كتاب "مائة ليلة وليلة وحكايات أخرى" للباهي البوني

Conformément aux dispositions de l'arrêté n°547 du 02/06/2016 et suite au Procès-Verbal du comité de la formation doctorale « Etudes Littéraire », le CSC donne un avis favorable à la demande de soutenance de cette thèse devant le jury :

الاسم واللقب	الرتبة	مؤسسة الانتماء	الصفة
بوخاتم مولاي علي	أستاذ التعليم العالي	المركز الجامعي بلحاج بوشعيب عين تموشنت	رئيسا
حطري سمية	أستاذة التعليم العالي	المركز الجامعي بلحاج بوشعيب عين تموشنت	مقررا
جريو خيرة	أستاذة محاضرة أ	المركز الجامعي بلحاج بوشعيب عين تموشنت	مقررا ثانيا
كاملي بلحاج	أستاذ التعليم العالي	جامعة سيدي بلعباس	ممتحنا
العشابي عبد القادر	أستاذ التعليم العالي	جامعة سيدي بلعباس	ممتحنا
هامل الشيخ	أستاذ التعليم العالي	المركز الجامعي بلحاج بوشعيب عين تموشنت	ممتحنا

- Après examen de dossier de soutenance de thèse de Doctorat de **ABDELMALEK Mustapha** de la filière Langue Française, spécialité Sciences du langage, ayant pour thème :



L'intérêt socioculturel de l'usage du français par des partenaires économiques étrangers en Algérie – Cas d'une société Turque

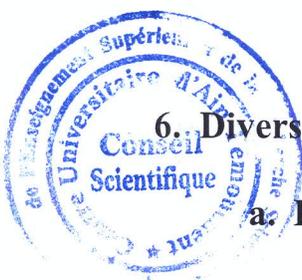
Conformément aux dispositions de l'arrêté n°191 du 16/07/2012 et suite au Procès-Verbal du comité de la formation doctorale « Langue Française », faute de la composition de jury qui contient plus de deux membres extérieurs à l'établissement (Art 19 de l'arrêté n°191 du 16/07/2012) le CSC donne un avis défavorable à la demande de soutenance de cette thèse devant le jury :

Nom et prénom	Grade	Université	Qualité
MOKADDEM Khedidja	Professeur	Université de Sidi Bel ABBES	Présidente
BENBRAHIM Hamida	MCA	Université de Sidi Bel ABBES	Rapporteur
BAGHLI Farida	MCA	Université de Sidi Bel ABBES	Examinatrice
ALLAM Iddou Samira	MCA	CUBBAT	Examinatrice
MERBOUH Hadjar	MCA	CUBBAT	Examinatrice
BENSLIM Abdelkrim	MCA	CUBBAT	Examinateur

5. Titularisation des enseignants stagiaires

Conformément aux dispositions de l'article 16 et 17 du Décret exécutif n° 08-130 du 03/05/2008 portant statut particulier de l'enseignant chercheur, arrivées à terme de la durée légale de stage, en tenant compte de l'avis du Directeur de l'institut des sciences le CSC émet un avis favorable à la confirmation de TAHARI FATIMA ZOHRA et TCHOUAR FATIMA ZOHRA NARJES (La durée de stage de Mme TCHOUAR est d'une année pour laquelle s'ajoute 98 jours de congé de maternité).

N°	Enseignant	Date de recrutement	Grade	Durée légale de confirmation	Avis du Dr d'institut
01	طهاري فاطمة الزهراء	29/10/2018	MAB/Stagiaire	01 Année	Favorable
02	تشوار فاطمة الزهراء نرجس	02/10/2018	MAB/Stagiaire	01 Année + 98 jours	Favorable



6. Divers :

a. Reformulation d'intitulé de thèse de Doctorat :

En tenant compte des dispositions de l'article 32 de l'arrêté n°547 du 02/06/2016, et sur la base des PV présentés du Comité de Formation Doctorale « Mécanique et énergétique » du 19/01/2020 et celui du Comité de Formation Doctorale « Mécanique et énergétique » du 04/07/2020, le conseil scientifique donne un avis favorable à la demande de reformulation des sujets de thèse de doctorat des deux étudiants KADA HADA et ACHOUR Bouchra conformément au tableau qui suit :

N	Doctorant	1ère inscrit	Encadreur	Ancien intitulé	Nouveau intitulé	Motif	Avis du CFD
01	KADA Hadda	2018/2019	Dr BELOUFA Amine	//	Contribution à l'étude du comportement thermo-électro mécanique des connecteurs de puissance	Non disponibilité des éprouvettes et du banc d'essai pour faire l'expérimental	Favorable
02	ACHOUR Bouchra	2018/2019	Pr ZIADI Abdelkader	Etude expérimentale et simulation par algorithme méta-heuristique de l'endommagement par fatigue des matériaux bio-composites	Etude expérimentale et simulation par algorithme méta-heuristique de l'endommagement des matériaux bio-composites	Problème de l'expérimental	Favorable

b. Changement de Directeur et de Co-Directeur de thèse de Doctorat :

En tenant compte des dispositions de l'article 32 de l'arrêté n°547 du 02/06/2016, et sur la base des PV présenté du Comité de Formation Doctorale « Mécanique et énergétique » du 04/07/2020, le conseil scientifique donne un avis favorable à la demande de changement de Directeur et de Co-Directeur de thèse des Doctorants



MARNI SANDID ABDEL FATAH et CHAREF REDOUANE, conformément au tableau qui suit :

N°	Doctorant	l'ère inscrit	Ancien Encadreur	Nouveau Encadreur	Ancien Co-Encadreur	Nouveau Co-Encadreur	Motif	Avis du CFD
01	MARNI Sandid Abdelfatah	2018/2019	Pr NHARI Driss	Dr NHARI Taieb	Dr NHARI Taieb	Pr NHARI Driss	Non mentionné	Favorable
02	CHAREF Redouane	2018/2019	Pr OUDAD Wahid	Dr BELHAMIANI Mohamed	Dr BELHAMIANI Mohamed	Pr OUDAD Wahid	Non mentionné	Favorable

c. Validation des intitulés de filières habilitées des offres de formation doctorale « 2014/2015, 2015/2016, 2019/2020 » :

Le CSC donne un avis favorable pour compléter les arrêtés de formation doctorale dont l'intitulé de la filière et la spécialité ne sont pas désignés conformément aux dispositions des arrêtés cités ci-dessous :

- L'arrêté n°423 du 06/07/2014 et n° 674 du 13/08/2014 portant l'habilitation du CUBBAT à la formation doctorale en 3ème cycle 2014/2015.
- L'arrêté n°333 du 12/07/2015 portant l'habilitation du CUBBAT à la formation doctorale en 3ème cycle 2015/2016.
- L'arrêté n°1434 du 19/08/2019 portant l'habilitation du CUBBAT à la formation doctorale en 3ème cycle 2019/2020.
- L'arrêté n°498 du 15/07/2014 fixant la nomenclature des filières du domaine « LLE ».
- L'arrêté n°508 du 15/07/2014 fixant la nomenclature des filières du domaine « ST ».
- L'arrêté n°770 du 26/07/2016 fixant la nomenclature des filières du domaine « ST ».
- L'arrêté n°1777 du 10/12/2016 portant définition des caractéristiques relatives à l'attestation provisoire du succès de Doctorat.



Etat rectificatif de l'arrêté n°423 du 06/07/2014 et n° 674 du 13/08/2014 portant l'habilitation du CUBBAT à la formation doctorale en 3ème cycle 2014/2015

Arrêté	Année	Ancienne situation		Nouvelle situation		Responsable
		Domaine	Intitulé	Filière	Spécialité	
423 du 16/07/2014	2014/2015	ST	Mécanique, Matériaux et Energétique	Génie Mécanique	Mécanique	ZIADI Abdelkader
					Matériaux	
					Energétique	
		ST	Sols et structures (2S)	Génie Civil	Structures	AISSA MAMOUNE Sidi Mohamed
					Géotechnique	
		ST	Eau et Environnement	Hydraulique	Sciences de l'eau	MAZOUR Mohamed
Sciences de l'environnement						
674 du 13/08/2014		LLE	Langues et Littérature Francophones	Langue française	Sciences des textes littéraires	BOUTERFAS Belabbas
					Sciences du langage	
					Didactique du FLE	

Etat rectificatif de l'arrêté n°1434 du 19/08/2019 portant l'habilitation du CUBBAT à la formation doctorale en 3ème cycle 2019/2020

N° arrêté	Année	Ancienne situation			Nouvelle situation	Responsable
		Domaine	Filière	Spécialité	Spécialité	
1434 du 19/08/2019	2019/2020	SEGC	Sciences de Gestion	ادارة	إدارة الأعمال	BENYAMINA KHAIRA



Etat rectificatif de l'arrêté n°333 du 12/07/2015 portant l'habilitation du CUBBAT à la formation doctorale en 3ème cycle 2015/2016

N°arrêté	Année	Ancienne situation			Nouvelle situation			Responsable
		Domaine	Filière	Spécialité	Intitulé	Filière	Spécialité	
333 du 16/07/2015	2015/2016	ST	Génie de l'eau et l'environnement	Eau et environnement	Science de l'eau	Hydraulique	Sciences de l'eau	MAZOUR MOHAMED
					Sciences de l'environnement			
333 du 16/07/2015	2015/2016	ST	Génie Electrique	Microélectronique et Télécommunication	Microélectronique	Electronique	Microélectronique	AYACHE CHOUKRIA
					Télécommunication		Systemes des Télécommunications	
							Réseaux et Télécommunications	



d. Conditions de recevabilité et dossier de soutenance de Doctorat et d'habilitation universitaire :

Le CSC consente et rappelle sur la nécessité de respecter les conditions de recevabilité et la constitution de dossier de soutenance pour les doctorants inscrits avant et après l'année universitaire 2016/2017, ainsi que le dossier de l'habilitation universitaire conformément aux dispositions de textes réglementaires en vigueur :

- **L'arrêté 1001** du 27/06/2019 Fixant la forme des arrêtés constituant les dossiers de soutenance de Master, de Magister, de Doctorat et d'habilitation universitaire.
- **L'arrêté 170** du 20/02/2018 fixant les modalités de mise en œuvre des dispositions relatives à l'habilitation universitaire.
- **L'arrêté 547** du 02/06/2016 portant l'organisation de la formation de 3^{ème} Cycle.
- **L'arrêté 933** du 28/07/2016 fixant les règles relatives à la prévention et la lutte contre le plagiat.
- **L'arrêté 191** du 16/07/2012 fixant l'organisation de la formation de 3^{ème} Cycle.
- **L'arrêté 345** du 17/10/2012 modifiant et complétant l'arrêté 191 du 16/07/2012 fixant l'organisation de la formation de 3^{ème} Cycle.
- **La circulaire n°03** du 08/03/2018 fixant les conditions de soutenance de Doctorat Sciences.
- **La circulaire n°03** du 07/07/2019 fixant les conditions de soutenance de Doctorat LMD.
- **La circulaire N° 03** du 24 Mai 2003 Fixant les modalités d'application de l'habilitation universitaire.
- **La note explicative N° 374** du 16 Mai 2018, concernant les nouvelles dispositions régissant le Doctorat, l'habilitation universitaire et les PRFU.



Conditions et modalités de soutenance d'une thèse de Doctorat pour les étudiants inscrits avant 2016-2017 (L'arrêté 191 du 16/07/2012, Circulaire n°03 du 08/03/2018 et l'arrêté 933 du 28/07/2016)

• **Conditions de recevabilité de dossier de soutenance :**

1. Un rapport de soutenabilité établie par le Directeur de thèse comprenant deux documents :
 - Un document attestant que la qualité du travail et les objectifs sont atteints (Annexe 01).
 - Un document attestant que la publication scientifique est en relation étroite avec la thématique de la thèse (Annexe 02).
2. Un document attestant que le candidat est régulièrement inscrit en Doctorat (Annexe 03).
3. Un document attestant l'avis du CFD.
4. L'article doit répondre à la catégorisation des revues scientifiques et des critères de soutenabilité comme suit :
 - Concernant les domaines S&T : il est exigé au moins une (01) publication dans la catégorie B au minimum.
 - Concernant les domaines SHS : il est exigé au moins une (01) publication dans la catégorie C au minimum.
5. Le nom du Directeur de thèse doit figurer sur l'article sauf sur son autorisation écrite.
6. Le nom du doctorant doit figurer en première position sauf pour les revues des domaines qui adoptent le classement des auteurs par ordre alphabétique.
7. Dans l'article publié par le Doctorant, doivent figurer les intitulés du laboratoire d'affiliation et de l'établissement universitaire d'inscription.
8. Les revues prédatrices fixées annuellement par la commission scientifique nationale de validation des revues scientifiques ne sont pas acceptées.

• **Dossier de soutenance :**

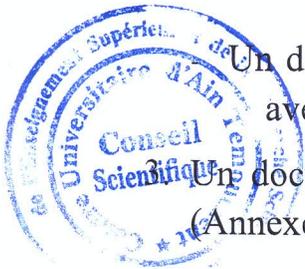
1. Manuscrit de thèse finalisé (modèle de page de garde à respecter).
2. Publication(s) scientifique(s) ou toutes autres productions scientifiques en relation avec la thèse.
3. PV du CSI mentionnant la proposition du jury et l'intitulé exact de la thèse.



4. Résumé de la thèse en langue nationale, française et anglaise de 05 à 10 Pages.
5. Attestation de conformité administrative de la publication scientifique selon les dispositions de la circulaire n°03 du 08/03/2018 (à télécharger sur le site).
6. Annexe 1 : Rapport de Soutenabilité (Signé par le Directeur de thèse et cosigné par le co-directeur).
7. Annexe 2 : Rapport sur la Publication (Signé par le Directeur de thèse)
8. Annexe 3 : Attestation d'inscription régulière en doctorat (Par le service de la Post Graduation)
9. Annexe 5 : Formulaire d'expertise (par le président de Jury et les examinateurs). A préciser qu'un Rapport de Lecture ne peut être daté antérieurement à la date de signature de la Décision de Notification du Jury.
10. Annexe 6 : Formulaire de levée de réserves (par le Président de Jury).
11. Copie de l'annonce de signalisation sur le Portail National de Signalement des thèses (PNST).
12. Le carnet de Doctorant renseigné et visé par les instances habilitées.
13. Formulaire de déclaration sur l'honneur relatif à l'engagement de respect des règles d'authenticité scientifique dans l'élaboration d'un travail de recherche (Annexe de l'arrêté n°933 du 28/07/2016).
14. Deux (02) CD contenant une copie de la thèse finalisée et la publication.
15. Copie de l'attestation de la dernière inscription.
16. Copies des diplômes de BAC, Licence, Master.

Conditions et modalités de soutenance d'une thèse de Doctorat pour les étudiants inscrits après 2016-2017 (L'arrêté 547 du 02/06/2016, l'arrêté 933 du 28/07/2016 et la circulaire n°03 du 07/07/2019)

- **Conditions de recevabilité de dossier de soutenance :**
 1. Un document attestant que le doctorant a obtenu cent quatre-vingt (180) points répartis selon la grille préétablie de soutenabilité fixée par l'arrêté n°547 du 02/07/2016 (Annexe 02 de l'arrêté n°547 du 02/07/2016).
 2. Un rapport de soutenabilité établie par le Directeur de thèse comprenant deux documents :
 - Un document attestant que la qualité du travail et les objectifs sont atteints (Annexe 01).



Un document attestant que la publication scientifique est en relation étroite avec la thématique de la thèse (Annexe 02).

Un document attestant que le candidat est régulièrement inscrit en Doctorat (Annexe 03).

4. Un document attestant l'avis du CFD.
 5. L'article doit répondre à la catégorisation des revues scientifiques et des critères de soutenabilité comme suit :
 - Concernant les domaines S&T : il est exigé au moins une (01) publication dans la catégorie B au minimum.
 - Concernant les domaines SHS : il est exigé au moins une (01) publication dans la catégorie C au minimum.
 6. Le nom du Directeur de thèse doit figurer sur l'article sauf sur son autorisation écrite.
 7. Le nom du doctorant doit figurer en première position sauf pour les revues des domaines qui adoptent le classement des auteurs par ordre alphabétique.
 8. Dans l'article publié par le Doctorant, doivent figurer les intitulés du laboratoire d'affiliation et de l'établissement universitaire d'inscription.
 9. Les revues prédatrices fixées annuellement par la commission scientifique nationale de validation des revues scientifiques ne sont pas acceptées.
- **Dossier de soutenance :**
1. Manuscrit de thèse finalisé (modèle de page de garde à respecter).
 2. Publication(s) scientifique(s) ou toutes autres productions scientifiques en relation avec la thèse.
 3. PV du CSI mentionnant la proposition du jury et l'intitulé exact de la thèse.
 4. Un document attestant que le doctorant a obtenu cent quatre-vingt (180) points répartis selon la grille préétablie de soutenabilité fixée par l'arrêté n°547 du 02/07/2016 (Annexe 02 de l'arrêté n°547 du 02/07/2016).
 5. Résumé de la thèse en langue nationale, française et anglaise de 05 à 10 Pages.
 6. Attestation de conformité administrative de la publication scientifique selon les dispositions de la circulaire n°03 du 07/07/2019 (à télécharger sur le site).
 7. Annexe 1 : Rapport de Soutenabilité (Signé par le Directeur de thèse et cosigné par le co-directeur).
 8. Annexe 2 : Rapport sur la Publication (Signé par le Directeur de thèse)



9. Annexe 3 : Attestation d'inscription régulière en doctorat (Par le service de la Post Graduation)
10. Annexe 5 : Formulaire d'expertise (par le président de Jury et les examinateurs). A préciser qu'un Rapport de Lecture ne peut être daté antérieurement à la date de signature de la décision de notification du Jury.
11. Annexe 6 : Formulaire de levée de réserves (par le Président de Jury).
12. Copie de l'annonce de signalisation sur le Portail National de Signalement des thèses (PNST).
13. Le carnet de Doctorant renseigné et visé par les instances habilitées.
14. Formulaire de déclaration sur l'honneur relatif à l'engagement pour respecter les règles d'authenticité scientifique dans l'élaboration d'un travail de recherche (Annexe de l'arrêté n°933 du 28/07/2016).
15. Deux (02) CD contenant une copie de la thèse finalisée et la publication.
16. Copie de l'attestation de la dernière inscription.
17. Copies des diplômes de BAC, Licence, Master.

Dossier de Diplôme de Doctorat

Après la soutenance, le doctorant(e) doit compléter son dossier avec les pièces suivantes :

1. PV de délibération de jury de soutenance de Doctorat.
2. Quitus de dépôt de la thèse au niveau de la Bibliothèque Centrale.
3. Autorisation de dépôt de la thèse « version finale après rectification ».
4. Un acte de naissance récent (s'assurer de la conformité de l'orthographe figurant sur tous les documents du dossier, les diplômes en particulier).

A préciser que le CSC émet un avis favorable pour éliminer de l'ancienne constitution de dossier de soutenance de Doctorat les pièces suivantes :

- L'original du diplôme de bac.
- L'ensemble des PV du conseil scientifique validant les résultats, les thèmes, la modification, la reformulation de l'intitulé de thèse, changement d'encadreur ou de Co-encadreur...jusqu'à la désignation du jury de soutenance.
- Copies des anciennes attestations d'inscription qui précèdent l'année de la dernière inscription.



Conditions et modalités de soutenance de l'Habilitation universitaire
(L'arrêté n° 170 du 20/02/2018, la note n°374 de la DFDHU du 16/05/2018,
Circulaire N° 03 du 24 Mai 2003 et l'arrêté 933 du 28/07/2016)

• **Conditions de recevabilité de dossier d'Habilitation universitaire :**

1. L'Habilitation Universitaire s'adresse aux enseignants chercheurs titulaires d'un diplôme de Doctorat en sciences ou LMD, ou d'un diplôme reconnu équivalent, justifiant le grade de Maître de conférences classe B, et aux chercheurs permanents justifiant le grade de Maître de recherche classe B.
2. Le candidat à l'Habilitation Universitaire doit être titulaire en position d'activité à temps plein dans un établissement d'enseignement supérieur trois années au minimum.
3. L'Habilitation Universitaire est acquise de droit aux enseignants chercheurs en position d'activité, titulaires d'un diplôme de Doctorat d'état ou tout diplôme reconnu équivalent.
4. Un délai incompressible d'une (01) année est obligatoire entre la soutenance de Doctorat et le dépôt d'un dossier d'Habilitation Universitaire.
5. Avoir une expérience dans le domaine de l'enseignement par la production de photocopié(s) validé(s) par les instances scientifiques.
6. Avoir dispensé des cours ou la direction des travaux dirigés.
7. Avoir encadré des étudiants de master.
8. Avoir au moins une publication dans des revues de rang A et B pour les domaines S&T.
9. Avoir au moins une publication dans des revues de rang A, B et C pour les domaines SHS.
10. Avoir au moins une communication internationale ou nationale ou un brevet PCT (OMPI).

• **Modalités de recevabilité de dossier d'inscription à l'habilitation universitaire :**

1. Etape 01 : Recevabilité de la demande

Le candidat à l'Habilitation Universitaire dépose son dossier de candidature en huit (08) exemplaires, auprès de la Sous-Direction De La Post Graduation, De La Recherche Scientifique Et Des Relations Extérieures, qui lui délivre sur place



un récépissé de dépôt après contrôle de la conformité administrative et réglementaire du dossier. Si le dossier est conforme, il sera transmis à l'institut concerné pour examen par les instances scientifiques accompagné d'une lettre de la Sous-Direction De La Post Graduation, De La Recherche Scientifique Et Des Relations Extérieures qui autorise la désignation de 03 rapporteurs dans le cas où le dossier est recevable.

2. Etape 02 : Désignation des experts (Rapporteurs)

Le conseil scientifique de l'institut concerné se prononce sur la recevabilité et propose trois rapporteurs de la spécialité du candidat pour évaluer le dossier (Après que le CSI confirme la recevabilité et propose les rapporteurs, le dossier sera renvoyé au Directeur du centre qui désigne, après examen, les rapporteurs proposés). Les rapporteurs doivent être de rang magistral et l'un d'eux doit être hors de l'établissement. Ils établissent chacun individuellement un rapport dans un délai n'excédant pas un mois (30 jours) à partir de la date de la réception du dossier, et ils doivent transmettre leurs rapports au responsable de l'institut sous pli confidentiel.

A préciser que la désignation des rapporteurs pour le dossier de l'habilitation universitaire doit obéir aux principes directeurs suivants :

- Le membre rapporteur de l'habilitation Universitaire désigné ne doit pas être Co-auteur dans les travaux réalisés par le candidat.
- Le membre rapporteur de l'habilitation Universitaire désigné ne doit pas avoir dirigé le travail de thèse de doctorat réalisé par le candidat.
- Le membre rapporteur de l'habilitation Universitaire désigné doit avoir des compétences dans le champ disciplinaire investi par le candidat.

3. Etape 03 : Présentation devant le jury

Le Directeur d'institut convoque l'organe scientifique afin d'examiner les rapports d'évaluation dans un délai de huit jours. Le CSI est chargé de statuer sur la capacité du candidat à se présenter devant le jury :

- Lorsque le dossier n'est pas retenu en raison d'un rapport défavorable, le postulant est informé des motifs du rejet par écrit par le Directeur d'institut.



Le postulant doit prendre en charge les réserves émises, et le rapporteur concerné doit se prononcer sur la levée des réserves.

Lorsque les trois rapports des experts désignés sont tous favorables, le conseil scientifique de l'institut procédera à la proposition d'un jury de soutenance d'habilitation qui sera désigné après examen par le Directeur du centre et délivre l'autorisation de soutenance. Le jury est composé de (3) à (6) membres qui doivent tous être de rang magistral. Le tiers (1/3) au moins la moitié (1/2) au plus du jury doivent être des membres extérieurs à l'établissement où exerce le candidat, choisis pour leurs compétences dans le domaine d'intérêt. Les trois rapporteurs peuvent aussi faire partie du jury en qualité de membres invités ayant une voix consultative lors des délibérations du jury. Les membres du jury désignés prennent préalablement connaissance du dossier du candidat et sont également destinataires d'une copie des rapports d'évaluation effectués par les rapporteurs.

La présentation devant le jury d'habilitation universitaire doit être organisée dans un délai de (30) jours à compter de la date de la décision d'autorisation de soutenance signée par le Directeur du Centre.

A préciser, que si le centre universitaire n'est pas habilité à délivrer l'Habilitation Universitaire dans la spécialité du candidat, ce dernier peut solliciter la Sous-Direction De La Post Graduation, De La Recherche Scientifique Et Des Relations Extérieures pour lui établir une attestation de non Habilitation.

Pour un dossier provenant d'un autre établissement, le candidat doit joindre une attestation mentionnant que son Université d'origine n'est pas habilitée à délivrer l'Habilitation Universitaire dans sa spécialité.

- **Dossier d'inscription à l'habilitation Universitaire :**

Le dossier de candidature en 08 exemplaires doit être présenté sous forme d'un seul document sauf la thèse et les articles publiés après l'obtention du doctorat, qui sont tirés à part, et doit comprendre les pièces suivantes :



I. Dossier administratif :

1. Une demande manuscrite adressée à Monsieur le Directeur du Centre universitaire.
2. Original de l'extrait de naissance récent.
3. Une copie de la carte d'identité nationale.
4. Une copie de la décision de titularisation dans le grade MCB (Se munir de l'original pour vérification).
5. Original de l'attestation de fonction récente.
6. Déclaration sur l'honneur légalisée de non dépôt d'un dossier d'Habilitation Universitaire dans un autre établissement.
7. Un curriculum vitae, retraçant les différentes étapes de la carrière du postulant (activité d'enseignement, responsabilité pédagogique, encadrement de mémoires, activité scientifique ...).
8. Les copies du diplôme du bac et des diplômes universitaires obtenus (Se munir des originaux pour vérification).
9. Une synthèse de cinq à dix pages mettant en exergue l'ensemble des travaux scientifiques et pédagogiques.
10. Un exemplaire de la thèse de doctorat avec résumé et PV de soutenance.
11. L'original de l'extrait du procès-Verbal du CSI avalisant le photocopié.
12. Attestation de conformité administrative de publication pour l'Habilitation Universitaire (à télécharger sur le site).
13. Formulaire de déclaration sur l'honneur relatif à l'engagement pour respecter les règles d'authenticité scientifique dans l'élaboration d'un travail de recherche (Annexe de l'arrêté n°933 du 28/07/2016).
14. Deux (02) CD portant tout le dossier de candidature scanné (PDF).
15. Pour un dossier provenant d'un autre établissement, le candidat doit présenter une attestation mentionnant que son université d'origine n'est pas habilitée à délivrer l'Habilitation Universitaire dans sa spécialité.

II. Dossier scientifique et pédagogique :

1. L'ensemble des travaux scientifiques réalisés par le candidat conformément à l'annexe de l'arrêté n°170 du 20/02/2018 et à la note n° 374 du 16/05/2018, dont au moins :
 - Un article "hors et après" thèse de Doctorat publié dans des revues de rang A et B pour les domaines S&T, et de rang A, B et C pour les domaines SHS, ou un brevet d'invention PCT (OMPI). A préciser que le nom de l'auteur doit figurer en première position sauf pour les revues des domaines qui adoptent le classement des auteurs par ordre alphabétique (quand l'article est publié dans une revue nationale, présenter un original).

- Une communication dans un congrès scientifique avec attestation de participation, résumé de la communication et copie visé du programme.
- 2. L'ensemble des travaux pédagogiques réalisés par le candidat conformément à l'annexe de l'arrêté n°170 du 20/02/2018 et à la note n° 374 du 16/05/2018, dont au moins :
 - Un photocopie à caractère pédagogique avec cachet original du CSI.
 - L'original de l'attestation signée par le chef du département et le Directeur d'institut attestant que le photocopie a déjà été enseigné ou moins une année.
 - Une attestation, signée par le chef du département, justifiant que le candidat a encadré au moins un mémoire de Master (joindre la page de garde et le procès-verbal de soutenance).
 - Une attestation, signée par le chef du département, justifiant que le candidat a assuré ou assure un cours.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président a levé la séance à 14h30.

**Le Président Du Conseil Scientifique
Du Centre Universitaire BELHADJ BOUCHAIB
Ain TEMOUCHENT**

Pr. ZIADI Abdelkader



رئيس المجلس العلمي للمركز الجامعي
بعين تموشنت
أ. زيادي عبد القادر



Ain Témouchent le 04 juillet 2020

Procès-verbal de la réunion de coordination du CFD « mécanique et énergétique »

Le quatre du mois de juillet de l'année deux milles vingt, s'est tenu la réunion de coordination avec les membres du CFD.

Membre de CFD:

Dr Amirat Mohamed

Pr Nehari Driss

Pr Oudad Wahid

Dr Bensaad Bourssia

Dr Belhenini Sofyane

Ordre du jour :

1. Proposition de modification du sujet de thèse de la doctorante Achour Bouchra.
2. Proposition de changement de directeur et co-directeur de thèse du doctorant Marni Sandid.
3. Proposition de changement de directeur et co-directeur de thèse du doctorant Charef Radouane.

1^{er} Point : Le CFD a accepté la demande de **Pr Ziadi Abdelkader** concernant la modification de l'intitulé de la thèse de la doctorante : Achour Bouchra.

L'ancien intitulé est : « Etude expérimentale et simulation par algorithme méta-heuristique de l'endommagement par fatigue des matériaux bio-composites.

Le nouveau intitulé est : « **Etude expérimentale et simulation par algorithme méta-heuristique de l'endommagement des matériaux bio-composites.**

L'ensemble des membres de CFD se sont mis d'accord pour le changement de l'intitulé.



2^{eme} Point : Le directeur de thèse **Pr Nehari Driss** du doctorant Marni Sandid Abdelfatah propose de désister de l'encadrement au profit de Dr NEHARI Taieb qui est actuellement son co-directeur de Thèse. Ainsi Pr Nehari Driss Propose qu'il soit le co-directeur.

Après discussion, l'ensemble des membres de CFD ont accepté ce changement d'encadreur et de co-encadreur. Donc au Final, Dr Nehari Taieb sera le directeur de thèse du doctorant Marni Sandid et Pr Nehari Driss sera son co-directeur.

2^{eme} Point : Le directeur de thèse **Pr Oudad Wahid** a proposé de désister de l'encadrement du doctorant Charef Radouane, il propose que l'encadrement soit assuré par Dr Belhamiani Mohamed qui est actuellement son co-directeur de Thèse. De plus, Pr Oudad Wahid propose qu'il soit le co-directeur de ce dernier.

L'ensemble des membres de CFD ont accepté ce changement d'encadreur et de co-encadreur. Pour cela, Dr Belhamiani Mohamed sera le directeur de thèse du doctorant Charef Radouane et Pr Oudad Wahid sera son co-directeur.

Annexe :

Lettre de désistement d'encadrement du Pr Nehari Driss

Lettre de désistement d'encadrement Pr Oudad Wahid

Les deux lettres sont attachées en ce PV.



République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Centre Universitaire Belhadj BOUCHAÏB – Ain Témouchent
Institut de Technologie

Témouchent le 02/07/2020

Pr. OUDAD Wahid
Département Génie Mécanique
Institut de Technologie

Au responsable de la formation doctorale
« Mécanique et énergétique »

Objet : Désistement d'encadrement de thèse.

Madame, Monsieur,

Je souhaite par la présente me désister de l'encadrement de la thèse de doctorat de Monsieur Charef Redouane inscrit en deuxième année doctorat "Mécanique et énergétique" dont l'intitulé du projet de thèse est « Development of a new reinforced polymer material based on zinc and copper ». Je propose que l'encadrement du doctorant soit assuré par le docteur Belhamiani Mohamed et moi je reste en codirection de thèse.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pr. OUDAD Wahid

Le 02/07/2020



République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Centre Universitaire Belhadj BOUCHAÏB – Ain Témouchent
Institut de Technologie

Ain Temouchent, le 01/07/2020

Prof NEHARI Driss
Département de Génie Mécanique

A M. Le Président du CFD

Objet : Lettre de désistement d'encadrement du Doctorant **Marni Sandid Abdelfatah** au profit du
Co-encadreur Mr NEHARI Taieb

Monsieur,

Je viens par le biais de cette lettre sous solliciter de bien vouloir accepter ma demande citée en objet,
et je j'assurerais le Co-encadrement du doctorant.

Je vous informe que le doctorant M. **Marni Sandid Abdelfatah** est inscrit en deuxième année Génie
Mécanique, spécialité : Energétique et avec thème : Design of seawater desalination unit working
with solar energy.

Mes sincères salutations.

Prof NEHARI Driss

انتهى دريس



Procès-verbal de la réunion de coordination du CFD « mécanique et énergétique »

Le dix-neuf du mois de janvier de l'année deux milles vingt, s'est tenue la réunion de coordination avec les membres du CFD.

Etaient présents :

Pr Nehari Driss
Dr Bensaad Bourssia
Dr Amirat Mohamed
Dr Oudad Wahid
Dr Benzenine Hamidou
Dr Beloufa Amine

Ordre du jour :

1. Proposition de modification du sujet de thèse de Dr Beloufa, intitulé: « **Etude du comportement mécanique des multi-matériaux** ».
2. Divers

1^{er} Point : Le CFD a accepté la demande de **Dr Beloufa** concernant la modification de l'intitulé de la thèse du doctorant : Kada Hada. L'intitulé de cette thèse est : « **Contribution à l'étude du comportement thermo-électro mécanique des connecteurs de puissance** ». Cette modification a été proposée après la non disponibilité des éprouvettes et du banc d'essai qui permet de faire l'expérimental de l'ancien sujet de thèse.

2^{eme} Point : Divers

- 1- Le CFD propose que l'état d'avancement des travaux de recherche des doctorants inscrits en thèse de doctorat 3^{eme} cycle 2019-2020 sera programmée durant le mois de juin 2020.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée à 10h00.



Ain Témouchent le 04 juillet 2020

Procès-verbal de la réunion de coordination du CFD « mécanique et énergétique »

Le quatre du mois de juillet de l'année deux milles vingt, s'est tenu la réunion de coordination avec les membres du CFD.

Membre de CFD:

Dr Amirat Mohamed

Pr Nehari Driss

Pr Oudad Wahid

Dr Bensaad Bourssia

Dr Belhenini Sofyane

Ordre du jour :

1. Proposition de modification du sujet de thèse de la doctorante Achour Bouchra.
2. Proposition de changement de directeur et co-directeur de thèse du doctorant Marni Sandid.
3. Proposition de changement de directeur et co-directeur de thèse du doctorant Charef Radouane.

1^{er} Point : Le CFD a accepté la demande de **Pr Ziadi Abdelkader** concernant la modification de l'intitulé de la thèse de la doctorante : Achour Bouchra.

L'ancien intitulé est : « Etude expérimentale et simulation par algorithme méta-heuristique de l'endommagement par fatigue des matériaux bio-composites.

Le nouveau intitulé est : « **Etude expérimentale et simulation par algorithme méta-heuristique de l'endommagement des matériaux bio-composites.**

L'ensemble des membres de CFD se sont mis d'accord pour le changement de l'intitulé.



2^{eme} Point : Le directeur de thèse **Pr Nehari Driss** du doctorant Marni Sandid Abdelfatah propose de désister de l'encadrement au profit de Dr NEHARI Taieb qui est actuellement son co-directeur de Thèse. Ainsi Pr Nehari Driss Propose qu'il soit le co-directeur.

Après discussion, l'ensemble des membres de CFD ont accepté ce changement d'encadreur et de co-encadreur. Donc au Final, Dr Nehari Taieb sera le directeur de thèse du doctorant Marni Sandid et Pr Nehari Driss sera son co-directeur.

2^{eme} Point : Le directeur de thèse **Pr Oudad Wahid** a proposé de désister de l'encadrement du doctorant Charef Radouane, il propose que l'encadrement soit assuré par Dr Belhamiani Mohamed qui est actuellement son co-directeur de Thèse. De plus, Pr Oudad Wahid propose qu'il soit le co-directeur de ce dernier.

L'ensemble des membres de CFD ont accepté ce changement d'encadreur et de co-encadreur. Pour cela, Dr Belhamiani Mohamed sera le directeur de thèse du doctorant Charef Radouane et Pr Oudad Wahid sera son co-directeur.

Annexe :

Lettre de désistement d'encadrement du Pr Nehari Driss

Lettre de désistement d'encadrement Pr Oudad Wahid

Les deux lettres sont attachées en ce PV.



République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Centre Universitaire Belhadj BOUCHAÏB – Ain Témouchent
Institut de Technologie

Témouchent le 02/07/2020

Pr. OUDAD Wahid
Département Génie Mécanique
Institut de Technologie

Au responsable de la formation doctoral
« Mécanique et énergétique »

Objet : Désistement d'encadrement de thèse.

Madame, Monsieur,

Je souhaite par la présente me désister de l'encadrement de la thèse de doctorat de Monsieur Charef Redouane inscrit en deuxième année doctorat "Mécanique et énergétique" dont l'intitulé du projet de thèse est « Development of a new reinforced polymer material based on zinc and copper ». Je propose que l'encadrement du doctorant soit assuré par le docteur Belhamiani Mohamed et moi je reste en codirection de thèse.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pr. OUDAD Wahid

Le 02/07/2020



République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Centre Universitaire Belhadj BOUCHAÏB – Ain Témouchent
Institut de Technologie

Ain Temouchent, le 01/07/2020

Prof NEHARI Driss
Département de Génie Mécanique

A M. Le Président du CFD

Objet : Lettre de désistement d'encadrement du Doctorant **Marni Sandid Abdelfatah** au profit du
Co-encadreur Mr NEHARI Taieb

Monsieur,

Je viens par le biais de cette lettre sous solliciter de bien vouloir accepter ma demande citée en objet,
et je j'assurerai le Co-encadrement du doctorant.

Je vous informe que le doctorant M. **Marni Sandid Abdelfatah** est inscrit en deuxième année Génie
Mécanique, spécialité : Energétique et avec thème : Design of aseawater desalination unit working
with solar energy.

Mes sincères salutations.

Prof NEHARI Driss

انهارى دريس



République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Centre Universitaire BELHADJ Bouchaib – Ain Témouchent
Institut de Technologie -Département Génie Mécanique

Ain Témouchent le 02 Juillet 2020

Procès-Verbal du comité de la formation doctorale
« Mécanique énergétique et matériaux »

L'an deux mille vingt le deux du mois de juillet, et dans les circonstances sanitaires exceptionnelles causés par la pandémie du covid-19, le CFD a discuté la soutenabilité de la thèse de doctorat de M. Ramlaoui Ahmed encadrer par le Professeur Nehari Driss.

Membres du CFD :

Pr. OUDAD Wahid responsable du CFD

Pr. NEHARI Driss

Pr. ZIADI Abdelkader

Pr. BOUAFIA Farida

Dr. BENZAAD Bourassia

Dr. BELHAMIANI Mohamed

Dr. AMIRAT Mohamed

Dr. BELHENINI Sofyane

Ordre du jour :

1. Soutenabilité de Thèse de Doctorat

Suite a à la demande d'autorisation de soutenance de notre collègue Pr. Nehari Driss pour son doctorant Mr Ramlaoui Ahmed qui vient d'achever ses travaux de recherche et qui ont été couronnés par une publication dans un journal international spécialisé comme stipule la réglementation en vigueur.

<p align="center">Thèse intitulée : « Etude et optimisation d'une installation thermo-solaire pour le dessalement d'eau de mer »</p>
<p align="center">Spécialité : Energétique</p>
<p>Titre de article « A TRNSYS model of a direct contact membrane distillation (DCMD) system coupled to a flat plate solar collector (FPC) »</p> <p>Revue : Journal Européen des Systèmes Automatisés (JESA), Volume 50 – n° 4-6/2017 – Décembre 2017/Pages : 335-360</p> <p>DGRSDT- Liste 2019 - SCOPUS - N° 11306</p> <p>ISSN: 1269-6935 (print); 2116-7087 (online)</p> <p>(L'article répond aux normes édictées par le Conseil scientifique de l'institut de technologie du 24/09/2017)</p>

Les membres du CFD ont donné un avis favorable au candidat pour défendre sa thèse devant le jury de soutenance composer de :

Président :

Pr. OUDAD Wahid Professeur (Centre Universitaire Belhadj Bouchaib-Ain Témouchent)

Examineurs :

Pr. SAIM Rachid Professeur (Univ Aboubakr Belkaid- Tlemcen)

Dr. LAOUDJ Samir Maitre de Conférences A (UDL- SBA)

Dr. BAKI Touhami Maitre de Conférences A (USTO-MB)

Dr. BENZENINE Hamidou Maitre de Conférences A (Centre Universitaire Belhadj Bouchaib-Ain Témouchent)

Directeur de thèse :

Pr. NEHARI Driss Professeur (Centre Universitaire Belhadj Bouchaib-Ain Témouchent)

Pr OUDAD Wahid

Responsable de la formation doctorale

« Mécanique énergétique et matériaux »

Le 02/07/2020